

Proposition présentée par les députés :

M^{m^{es}} et MM. Delphine Klopfenstein Broggin, Christina Meissner, Georges Vuillod, Thomas Wenger, Pierre Vanek, Jean-François Girardet, Norbert Maendly, Guy Mettan, Roger Deneys, François Lefort, Boris Calame, Beatriz de Candolle, Guillaume Käser, Frédérique Perler, Patrick Saudan, Yves de Matteis, Jean-Charles Rielle, Antoine Barde, Danièle Magnin, Sandro Pistis, Patrick Dimier, Daniel Sormanni, François Baertschi, Nicole Valiquer Grecuccio, Isabelle Brunier, Bertrand Buchs, Raymond Wicky, Mathias Buschbeck, Christian Decorvet, Lydia Schneider Hausser, Sophie Forster Carbonnier, François Lance

Date de dépôt : 1^{er} février 2018

Proposition de résolution

pour une politique au service de notre agriculture et des consommateurs et consommatrices (*Résolution du Grand Conseil genevois à l'Assemblée fédérale exerçant le droit d'initiative cantonale*)

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève

vu l'article 160, alinéa 1, de la Constitution fédérale, du 18 avril 1999 ;

vu l'article 115 de la loi fédérale sur l'Assemblée fédérale, du 13 décembre 2002 ;

vu l'article 156 de la loi portant règlement du Grand Conseil de la République et canton de Genève, du 13 septembre 1985,

considérant :

- l'adoption le 1^{er} novembre dernier du rapport sur le futur de la politique agricole par le Conseil fédéral ;
- la forte pression que subissent les agriculteurs et agricultrices face à la concurrence étrangère ;
- le lien étroit entre l'agriculture et les consommateurs et consommatrices ;

- la baisse constante, et depuis plusieurs décennies, du nombre d'exploitations agricoles en Suisse ;
- l'importance pour notre agriculture de politiques commerciales promouvant la sécurité alimentaire et la pérennité des écosystèmes ;
- l'inscription de la sécurité alimentaire dans la Constitution lors de la votation le 24 septembre dernier avec 78,7% des votes sur le plan national et 88,5% en Suisse romande,

demande à l'Assemblée fédérale

de s'opposer fermement à la nouvelle stratégie de politique agricole 2022+ du Conseil fédéral,

invite le Conseil d'Etat

à soutenir cette initiative cantonale.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

La vue d'ensemble de l'évolution de la politique agricole 2022+ proposée par le Conseil fédéral plongera la paysannerie suisse dans une situation économique sans issue. En proposant un démantèlement programmé des protections douanières pour les produits agricoles importés, sous prétexte que ces protections seraient une entrave à la prospérité de l'économie nationale, c'est la production agricole en Suisse que le Conseil fédéral réduit à néant. Or, au regard de la forte croissance de notre industrie d'exportation observée depuis de nombreuses années, il apparaît que les protections douanières sur les produits agricoles ne représentent pas une entrave pour elle, pas plus qu'à la santé économique de la Suisse. Si sa croissance a été momentanément ralentie, elle l'a été par l'abandon du taux plancher pour le franc en 2012.

La diminution, voire la suppression, des protections douanières signifie que nos produits agricoles seront mis en concurrence avec ceux importés d'autres pays, certes moins chers pour la bonne et simple raison qu'ils ont été élaborés dans des conditions sociales et environnementales souvent sans aucune mesure avec celles qui prévalent en Suisse.

La compétitivité visée par le Conseil fédéral restera ainsi un vœu pieux tant que le niveau des coûts de production sera nettement supérieur en Suisse en comparaison internationale. Et, en la matière, le document du Conseil fédéral n'apporte aucune piste pour réduire ces coûts.

Aujourd'hui déjà, la Suisse importe près de la moitié de ses aliments, et beaucoup de secteurs de notre économie ne sont pas si « ouverts » ! Par ailleurs, les revenus des familles paysannes suisses sont de 30% inférieurs à ceux des branches comparables pour une charge de travail sans comparaison. Une ouverture des frontières accentuerait encore cette pression sur le revenu des familles paysannes avec à la clé de nombreux abandons d'exploitations agricoles. Or, il en disparaît déjà 5 par jour depuis 20 ans ! Outre les emplois directs perdus, de nombreux autres disparaîtraient également en amont et en aval du secteur.

Les exploitations agricoles suisses ne peuvent pas lutter à armes égales face à la concurrence étrangère et ne peuvent pas non plus délocaliser leurs productions. Dès lors, la protection douanière reste un instrument essentiel pour permettre à notre agriculture de remplir les multiples prestations que l'on attend d'elle en matière de production alimentaire, de préservation des

ressources, d'entretien du paysage ou encore de protection des animaux. Sa suppression représenterait un affaiblissement fatal pour tout le secteur agroalimentaire. En effet, la vision du Conseil fédéral provoquerait un nivellement qualitatif de notre alimentation par le bas, y compris pour nos produits phares, et une précarisation encore plus marquée du secteur, sans que le consommateur n'y gagne quelque chose au final. En effet, il n'y a aucune raison tangible de penser que la tendance observée depuis plusieurs décennies, soit une forte baisse des prix payés aux producteurs qui n'est pas répercutée auprès des consommateurs, s'inverse.

Lors du scrutin du 24 septembre 2017, près de 80% des citoyennes et des citoyens suisses ont apporté leur soutien au principe de la Sécurité alimentaire. En voulant mettre ainsi en pâture l'agriculture suisse sur les grands marchés internationaux, et en augmentant la part des produits importés, le Conseil fédéral bafoue la volonté exprimée par le peuple suisse, attaché à une production locale et de qualité.

Face aux défis en termes de durabilité que doit relever notre agriculture, vouloir ouvrir les marchés, comme l'entend le Conseil fédéral, relève d'une équation impossible visant à concilier davantage de concurrence économique et de prestations environnementales.

Les familles paysannes attendent de la stabilité. Ce qui leur est demandé aujourd'hui est déjà suffisamment exigeant pour ne pas compliquer la donne par une politique désastreuse qui mènerait l'agriculture à sa perte et conduirait la Suisse à encore augmenter sa dépendance de l'étranger pour assurer un apport en nourriture suffisant à sa population.

La présente résolution invite l'Assemblée fédérale à s'opposer fermement à la nouvelle stratégie de politique agricole 2022+ du Conseil fédéral. Des ajustements peuvent être apportés à la politique agricole actuelle mais, en aucun cas, en sacrifiant notre agriculture sur l'autel du libéralisme !

A l'instar des Grands Conseils des cantons du Valais et du Jura et pour toutes ces raisons, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les député-e-s, à soutenir cette résolution visant à préserver notre agriculture et protéger les consommateurs et consommatrices.